



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL – 07 mai 2024

Nombre de conseillers	
En exercice	10
Présents	09
Votants	10

Date d'envoi et d'affichage de la convocation
30/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept mai à 20 h 00, le conseil municipal de la commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Didier SACKSTEDER, Maire

Présents : **Didier SACKSTEDER, Maire**

Edith PETEY, Philippe CUSENIER, Adjoints au Maire
Isabelle BRUHL-BASTIEN, Dominique CHESNEL, Damien FEGELE Candy KUPCZAK, Pierre-Alain SOYER et Hervé WIAND, conseillers municipaux

Excusé(e)(s): Valérie PREVOT avec procuration à Isabelle BRUHL-BASTIEN

Absent(e)(s):

ORDRE DU JOUR

- Point n° 1** Adoption du compte-rendu de la séance
- Point n° 2** Désignation d'un secrétaire de séance,
- Point n° 3** CONVIVIALE – Modification du règlement de la salle – mise en place d'une caution/dédommagement
- Point n° 4** FINANCES – Décision modificative
- Point n° 5** PERSONNEL – Suppression et création de poste
- Point n° 6** PERSONNEL – RIFSEEP complément de la délibération
- Point n° 7** GRAND BELFORT – Cartes avantages jeunes
- Point n° 8** ANTENNE – Point sur l'emplacement d'une antenne SFR
- Point n° 9** TDE 90 – Demande de subvention au titre du Fonds de Transition Energétique
- Point n° 10** TDE 90 – Cession des Certificats d'Energie de la commune à Territoire d'Energie
- Point n° 11** TDE 90 – Demande de subvention au titre du Fonds d'Eclairage Public

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00
Dominique CHESNEL est désignée à l'unanimité des membres présents, secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal l'adoption du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents

CONVIVIALE
Modification du règlement de la salle

Philippe CUSENIER, deuxième adjoint au Maire, présente les modifications nécessaires au vu de l'utilisation de la salle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'ACCEPTER** le règlement proposé.

FINANCES

Décision Modificative n° 1

Monsieur le Maire explique que suite à une erreur matérielle de saisie, il convient de faire une décision modificative.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **DE VALIDER** la Décision Modificative n° 1 comme présentée

PERSONNEL

Suppression et création de poste

Monsieur le Maire explique que suite à la réussite du concours de rédacteur de la secrétaire de mairie, il convient de créer le poste correspondant, de fermer l'ancien poste et de modifier le tableau des emplois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **DE SUPPRIMER** le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet à 11h30 à compter du 1^{er} juin 2024
- **DE CREER** le poste de rédacteur à temps non complet à 11h30, à compter du 1^{er} juin 2024. Ce poste pourra être occupé par un contractuel selon les dispositions de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984
- **DE MODIFIER** ainsi le tableau des emplois au 01 juin 2024

Emplois permanents	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont temps non complet
ADMINISTRATIF				
Rédacteur	B	1	1	11h30
TECHNIQUE				
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	20h
TECHNIQUE				
Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	C	1	1	7h

PERSONNEL

RIFSEEP complément de la délibération initiale

Monsieur le Maire explique que suite à l'ouverture du poste de catégorie B, il convient de compléter la délibération instaurant le RIFSEEP afin d'ajouter le grade de rédacteur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **DE VERSER** L'IFSE et le CIA aux mêmes conditions mentionnées dans la délibération en date du 19 septembre 2018 ayant comme objet mise en place du RIFSEEP
- **DE PREVOIR** et d'inscrire les crédits au budget

GRAND BELFORT

Cartes Avantages Jeunes

Monsieur le Maire rappelle que la commune propose une opération don des cartes avantages jeunes.

Il propose de la reconduire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'AUTORISER** le Maire à signer la convention de partenariat pour le don des cartes avantages jeunes

ANTENNE

Point sur un emplacement pour l'antenne SFR

Monsieur le Maire a pris contact avec SFR, des emplacements sont proposés.

Les élus pensent qu'il est préférable que la commune ait la maîtrise du choix de l'emplacement de l'antenne.

Elle pourrait être installée sur un terrain communal permettant de limiter les inconvénients visuels d'une antenne (plutôt que de laisser une installation sur un terrain privé dans le village ou sur un site dégagé visible de loin)

Ce point n'a pas besoin d'être délibéré pour le moment

TDE 90

Demande de subvention au titre du Fonds de Transition Energétique

Monsieur le Maire explique que le syndicat TDE 90 a créé un Fonds de Transition Energétique destiné à soutenir les projets d'investissement des collectivités éligibles.

Chaque commune dispose de 30 € par habitant.

Au vu du projet de mise en leds des luminaires de la commune de Buc, il est proposé de déposer une demande de subvention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **DE SOLLICITER** une subvention au titre du Fonds de Transition Energétique
- **DE PRECISER** que les crédits au budget primitif 2024
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

TDE 90

Cession de certificats d'Economie d'Energie

Monsieur le Maire expose qu'il existe un dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE). Les communes font partie des éligibles au dispositif auquel sont soumis les obligés (fournisseurs d'énergie).

L'obtention des CEE est complexe et le syndicat TDE 90 propose de mutualiser les demandes de CEE au vu de la difficulté de la démarche.

Il est proposé de transférer la gestion et la valorisation des CEE à TDE 90.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **DE TRANSFERER** la gestion et la valorisation des CEE générés par la Commune à TDE 90
- **DE S'ENGAGER** à fournir à Territoire d'Énergie 90 les documents techniques et administratifs nécessaires à la réalisation de cette valorisation
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tout document provenant de TDE 90 se rapportant au dispositif des CEE réaliser et financer l'opération décrite plus haut,

QUESTIONS DIVERSES

ELECTIONS	Le tableau des présences pour les élections a été rempli pour le 9 juin prochain.
PATRIMOINE	Des travaux à l'église (toiture) sont à prévoir. Il faut voir quels dossiers sont à monter.

La séance est levée à 21h45

SACKSTEDER Didier Maire	Edith PETEY Première Adjointe au Maire
Philippe CUSENIER Deuxième Adjoint au Maire	Isabelle BRUHL-BASTIEN Conseillère Municipale
Dominique CHESNEL Conseillère Municipale	Damien FEGELE Conseiller Municipal
Candy KUPCZAK Conseillère Municipale	Valérie PREVOT Conseillère Municipale <i>Absente avec procuration à Isabelle BRUHL-BASTIEN</i>
Pierre-Alain SOYER Conseiller Municipal	Hervé WIAND Conseiller Municipal